



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU**



Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **lundi 19 janvier 2026, 19 h** à la salle communautaire sise au 544, chemin du Tour-du-Lac, à Lac-Simon, sous la présidence de la mairesse, madame Sylvie Potvin.

Sont présents :

Madame Sonia Carrier
Madame Mylène Gougeon
Madame Chantal Gillespie
Monsieur Éric Sigouin
Monsieur Éric Drouin
Monsieur David Cadieux

La directrice générale et greffière-trésorière adjointe, madame Jade St-Amour, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Il y a quorum.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Présentation et adoption du budget 2026.
4. Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisation (2026, 2027 et 2028).
5. Adoption des taux de taxes pour l'année 2026.
6. Période de questions.
7. Levée de la séance.

1. Ouverture de la séance

La directrice générale et greffière-trésorière adjointe atteste avoir remis l'ordre du jour aux membres du Conseil. Tous les membres du conseil sont présents et renoncent à invoquer le défaut d'accomplissement des formalités de convocation prévues au *Code municipal du Québec*.

Il y a environ dix (10) personnes qui assistent à la séance.

La séance extraordinaire ouvre à 19 h 02.

2.

32-01-2026

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QU'il y a quorum et que les membres du conseil présents y consentent;

Il est proposé par Madame Chantal Gillespie
Et résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

3.

Présentation et adoption du budget 2026

Madame Sylvie Potvin, mairesse, présente les prévisions budgétaires de la prochaine année.

33-01-2026

Adoption des prévisions budgétaires 2026

CONSIDÉRANT QUE le budget est prêt à être présenté et déposé dans le délai prescrit par la Loi;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Sylvie Potvin
Et résolu**

QUE le Conseil de la Municipalité de Lac-Simon adopte les prévisions budgétaires selon ce qui suit :

REVENUS

Taxes foncières	2 734 839 \$
Service de la dette	402 597 \$
Sûreté du Québec	447 401 \$
Quote-part MRC	346 475 \$
Infrastructures	452 717 \$
Compensation tenant lieu de taxes	3 600 \$
Taxes pour services municipaux	370 027 \$
Services rendus aux organismes municipaux	419 519 \$
Imposition de droits et amendes	685 315 \$
Intérêts	57 500 \$
Transferts	1 160 250 \$
Autres revenus	12 100 \$
TOTAL DES REVENUS	7 092 340 \$

CHARGES

Administration générale	(1 235 706 \$)
Sécurité publique (comprends la SQ)	(881 478 \$)
Sécurité civile	(30 000 \$)
Transport	(1 498 828 \$)
Hygiène du milieu et protection de l'environnement	(845 536 \$)
Santé et bien-être	(3 500 \$)
Aménagement, urbanisme et développement	(578 693 \$)
Loisirs et culture	(325 889 \$)
Frais de financement	(127 411 \$)
TOTAL DES CHARGES	(5 527 041 \$)

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AVANT CONCILIATION 1 565 299 \$

CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

IMMOBILISATIONS

Réfection du chemin du Tour-du-Lac	(890 000 \$)
Entretien du puit et système de traitement de l'eau de l'Hôtel de ville (544, chemin du Tour-du-Lac)	(114 000 \$)
Fosse et champ d'épuration de l'Hôtel de ville (544, chemin du Tour-du-Lac)	(200 000 \$)
Chalet de loisirs (patinoire)	(58 780 \$)
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	(1 262 780 \$)

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ

Remboursement capital emprunts (302 519 \$)

RÉSULTAT 0.00\$

ADOPTÉE à l'unanimité



4.

Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisation (2026, 2027 et 2028)

Monsieur David Cadieux, conseiller, présente le programme triennal d'immobilisation pour les années 2026, 2027 et 2028.

34-01-2026

Adoption du programme triennal d'immobilisation (2026, 2027 et 2028)

CONSIDÉRANT QUE suivant les dispositions de la Loi, le Conseil doit adopter un programme triennal d'immobilisations, en même temps que les prévisions budgétaires de l'année;

CONSIDÉRANT QUE ce programme énonce les intentions du Conseil quant aux investissements prévus pour les trois prochaines années;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur David Cadieux
Et résolu**

QUE le Conseil adopte le programme triennal d'immobilisation décrit ci-après pour les années 2026-2027-2028;

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS	2026	2027	2028
<u>Administration générale :</u>			
Aménagement paysager	10 000 \$	10 000 \$	
Enseigne numérique		60 000 \$	60 000 \$
Stationnement, éclairage et bornes de recharge rapide		100 000 \$	100 000 \$
Ventilation salle des serveurs	10 000 \$		
<u>Sécurité publique et incendie :</u>			
Véhicule autopompe		900 000 \$	
Outils et équipements	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
Aménagement du bâtiment		20 000 \$	20 000 \$
Équipements de secours mobiles	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Borne sèche			25 000 \$
<u>Travaux publics :</u>			
Véhicules	120 000 \$	500 000 \$	500 000 \$
Chemins / rues	890 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
<u>Hygiène du milieu :</u>			
Réaménagement de l'écocentre		300 000 \$	
<u>Urbanisme et mise en valeur :</u>			
Achat d'un véhicule		45 000 \$	
<u>Loisirs, culture et parcs :</u>			
Bâtiments		100 000 \$	
Structures, équipements et jeux			35 000 \$
Station de lavage automatisée	65 000 \$		
Total investissements	1 120 000 \$	2 260 000 \$	965 000 \$



No de résolution
ou annotation

REVENUS POUR INVESTISSEMENTS

	2026	2027	2028
Taxation	(55 000 \$)	(435 000 \$)	(295 000 \$)
Appropriation surplus	(25 000 \$)	(140 000 \$)	(105 000 \$)
Subventions	(920 000 \$)	(240 000 \$)	(65 000 \$)
Réserves financières			
Financement emprunt	(120 000 \$)	1 445 000 \$)	(500 000 \$)
Fonds de roulement			
Total	(1 120 000 \$)	(2 260 000 \$)	(965 000 \$)

ADOPTÉE à l'unanimité

5.

35-01-2026

Adoption des taux de taxes pour l'année 2026

CONSIDÉRANT les sommes requises pour le budget 2026;

CONSIDÉRANT QUE les taux de taxations pour l'année 2026 seront les suivants,
soit :

TAXATION	
Taxes foncière	0.3329 \$
Service de la dette	0.0490 \$
Quote-part MRC	0.0422 \$
Infrastructures	0.0551 \$
TOTAL DES TAXES GÉNÉRALES	0.4791 \$

MESURES DE BOUES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES	
Mesurage de boues des installations septiques de tout dispositif de traitement comprenant un élément épurateur (ce coût comprend l'analyse, le suivi et l'administration).	38 \$ / par fosse

ORDURES ET RECYCLAGE		
	Ordures	Recyclage
Pour chaque unité de logement	95 \$	11 \$
Pour chaque roulotte ou maison mobile	95 \$	11 \$
Par autre immeuble résidentiel (code 1990, camp de chasse ou forestier)	35 \$	6 \$
Par unité de logement offrant la location à court terme (résidence de tourisme - tel que défini par la CITQ)	403 \$	29 \$
Golf et auberge	499 \$	40 \$
Ferme	199 \$	29 \$
Commerce	403 \$	29 \$
Campings de moins de 20 sites non reconnus	403 \$	57 \$
Camping de plus de 20 sites non reconnus	1 094 \$	113 \$
Institution	199 \$	29 \$



No de résolution
ou annotation

Formules Municipales - No 4614-MST-spécial

En sus de la tarification de base - suivant les données de l'année précédente	Ordures	Recyclage
Sites non reconnus des campings, auberge et golf	Variable	N/A
1 tonne	385 \$	
2 tonnes	468 \$	
3 tonnes	550 \$	
4 tonnes	632 \$	
5 tonnes	715 \$	
6 tonnes	797 \$	
7 tonnes	880 \$	
8 tonnes	962 \$	
9 tonnes	1 044 \$	
10 tonnes	1 127 \$	
Entre 10,1 et 15 tonnes	1 190 \$	
Entre 15,1 et 20 tonnes	1 983 \$	
Entre 20,1 et 25 tonnes	2 606 \$	
Entre 25,1 et plus	2 833 \$	

ÉCOCENTRE	
Par unité de logement	34 \$
Par unité de logement offrant la location à court terme (résidence de tourisme - tel que défini par la CITQ)	88 \$
Par autre immeuble résidentiel (code 1990), camp de chasse ou forestier	23 \$
Par commerce autre que les auberges	75 \$
Par unité de production (extraction de richesse naturelle) enregistrée (EAE)	70 \$
Par unité de production (extraction de richesse naturelle) non enregistrée	34 \$
Par institution	88 \$
Par auberge ou golf avec service (club house)	265 \$
Par unité d'évaluation sans bâtiment, excluant les droits de passage et rue	12 \$
Par camping	130 \$
Par site non reconnu (camping)	20 \$



No de résolution
ou annotation

SÛRETÉ DU QUÉBEC		
Catégorie d'immeuble visée (selon le sommaire du rôle d'évaluation)	Facteur d'équivalence par unité d'évaluation	Tarifs
Logements	1,00	243,34 \$
Chalets – maison de villégiatures	1,00	243,34 \$
Habitations en commun	1,00	243,34 \$
Maisons mobiles, roulottes	0,40	97,34 \$
Autres immeubles résidentiels	0,40	97,34 \$
Industries manufacturières	3,00	730,02 \$
Transports, communications, services publics	0,25	60,83 \$
Commercial	2,00	486,68 \$
Services	1,00	243,34 \$
Culture, récréative et loisirs	2,00	486,68 \$
Production, extrait de richesses naturelles	0,75	182,50 \$
Immeubles non exploités et étendue d'eau	0.25	60,83 \$

Il est proposé par Madame Sylvie Potvin
Et résolu

QUE le Conseil adopte les montants des taxes ci-haut mentionnés.

ADOPTÉE à l'unanimité

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse donne la parole aux personnes qui souhaitent poser des questions.

7.

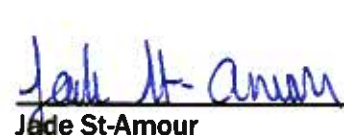
36-01-2026
Levée de la séance

Il est proposé par Madame Sonia Carrier
Et résolu

QUE la séance soit et est levée à 20 h 22.

ADOPTÉE à l'unanimité


Sylvie Potvin
Mairesse


Jade St-Amour
Directrice générale et
greffière-trésorière adjointe